

ARRÊTÉ PERMANENT, CIRCULATION, RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

N° 370-2022-RG - REGLEMENTATION GENERALE - SUPPRESSION DE PLACES DE STATIONNEMENT GRATUIT A DUREE LIMITEE RUE BERNARD DE ROMANET

1 DOCUMENT - *Publié le 07 juin 2022*

370_2022_RG.pdf
(.pdf, 68,0 Ko)

TÉLÉCHARGER

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE